

Les notions d'agent et d'acteur en sociologie

Il nous était demandé d'apporter quelques éléments sur la façon dont les sociologues utilisent les notions d'agent et d'acteur, et plus particulièrement sur la différence entre les deux. Dans la mesure où il s'agit d'une question très large, on se contentera d'un balayage rapide des différentes acceptations possibles de ces deux termes. A cette fin, on reprendra les grands courants théoriques, non pas pour leur intérêt en tant que tel, mais parce qu'ils constituent un guide de présentation commode.

2 remarques préalables en introduction :

1. Il y a bien un enjeu dans l'utilisation d'un terme ou de l'autre, mais celui d'*acteur* a largement supplanté *agent* qui a été le terme utilisé « par défaut » (ou au moins dont l'usage était dominant) jusqu'aux années 80 : on peut parler actuellement d'acteur avec assez peu d'a priori théoriques alors que celui d'agent signale une perspective déterministe. On le retrouve notamment dans les travaux de Bourdieu et de ceux qui s'en réclament. Dans le prolongement de cette remarque, il faut préciser que la notion d'acteur a des sens différents selon les approches : plutôt que la différence agent/acteur, la question est de savoir sur quoi on raisonne (individus, collectifs, etc.) c'est-à-dire, plus largement, comment on conçoit « l'unité de base » du raisonnement sociologique.
2. très schématiquement, une théorie sociologique se définit par l'articulation entre une théorie de l'acteur et une théorie du système.
 - La théorie de l'acteur définit les caractéristiques à retenir (positions, ressources, etc.) et les logiques d'action (dispositions, rationalités, etc.)
 - La théorie du système interroge les modes de coordination : les conditions de réalisation de l'accord, de l'action collective, le rôle des structures et des contextes, etc. Même si ce n'est pas le sujet de la présentation, il sera nécessaire d'aborder parfois cette dimension.

Chaque courant ne reprend pas l'ensemble de ses éléments, certains sont plutôt « du côté » du système et utiliseront plus facilement la notion d'agent, d'autres à l'inverse écartèreront l'analyse systémique et insisteront sur l'acteur. Ceci étant posé, la présentation suivra le plan suivant, grossièrement chronologique :

1. Les 3 conceptions initiales de l'agent/acteur (compréhensive, objectiviste, interactionniste).
2. Ce qui a justifié le « passage » de l'agent à l'acteur dans la sociologie française à partir des années 80.
3. Les évolutions récentes dans l'utilisation de la notion d'acteur.

Les trois conceptions initiales de la notion d'agent/acteur

Rappelons que le but n'est pas de faire de l'histoire de la discipline mais d'essayer d'identifier les différentes approches. Les approches présentées ci-dessous sont à la fois des « traditions » regroupant des courants distincts et des « perspectives » jamais totalement coupées les unes des autres.

1. Tradition compréhensive

La première tradition, dont on attribue souvent l'origine à Max Weber, est la perspective *compréhensive* qui cherche à comprendre le sens que les individus donnent à leurs actions. L'objectif du travail sociologique est de rendre les comportements intelligibles : attribuer une « rationalité » à l'acteur, c'est dire que la signification qu'il attribue à ses actes fait également sens pour le chercheur. Cela ne se confond donc pas avec la rationalité instrumentale des économistes néoclassiques. Weber se distingue ainsi de l'utilitarisme par l'idée de « rationalité en valeur » qui permet de penser les comportements orientés vers des finalités non intéressées.

Logiquement, les méthodes correspondantes reposent assez fréquemment sur le raisonnement typologique, et peut rencontrer des difficultés à établir des relations de causalité (cf., pour rester sur Weber, le lien entre protestantisme et capitalisme).

Souvent en décalage avec les travaux de Weber lui-même, cette tradition est souvent mobilisée pour le travail de terrain dit « qualitatif » (par entretiens, observations), nécessitant une certaine empathie avec les acteurs interrogés. C'est dans cette tradition que l'attention à l'autonomie de l'acteur, de ses représentations et de ses comportements, est la plus forte.

2. Tradition objectiviste

La seconde tradition que l'on peut appeler *objectiviste* aurait plutôt Durkheim comme père fondateur. Elle ne s'intéresse aux individus que dans la mesure où leurs comportements portent la trace des structures collectives. On ne raisonne pas au niveau de l'individu mais à celui de la société (et de ses sous groupes dans les études de morphologie sociale). L'accent est notamment mis sur les supports collectifs à l'existence d'un groupe (mémoire collective chez Halbwachs, système d'échanges pour Mauss) ainsi qu'aux processus de socialisation. C'est dans cette tradition que l'on utilise le plus volontiers le terme d'agent, entendu comme vecteur plus ou moins passif du collectif. D'un point de vue méthodologique on l'associe souvent aux méthodes quantitatives et à la production d'indicateurs.

L'agent n'est pas effacé pour autant : l'analyse va porter sur la façon dont le collectif s'inscrit dans l'individu, dans ses façons de faire et de penser. C'est la problématique de *l'incorporation*, dont l'*habitus* est un des concepts clé, pour Durkheim et surtout pour Bourdieu. Il existe toutefois des versions radicales de cette perspective objectiviste dans lesquelles l'agent disparaît totalement, jusqu'à ne devenir qu'un signe passif à travers lequel lire la logique du système global.

On distingue fréquemment deux types d'objectivisme :

- Le premier peut être dit « intégrationniste » et s'intéresse à ce qui fait la cohésion de l'ensemble, la stabilité d'un système dont les dysfonctionnements éventuels (délinquance, anomie durkheimienne, etc.) sont perçus comme des « ratées » plus ou moins inquiétantes
- Le second est plus critique et repose sur le dévoilement des « vrais » motifs d'action, au nom de la dénonciation d'un système globalement inégalitaire dont le maintien suppose la production et la reproduction d'inégalités.

3. tradition interactionniste

La tradition *interactionniste* renvoie notamment, pour l'Europe, à Simmel, et, pour les Etats-Unis, au courant de l'interactionnisme symbolique. Ici l'unité de base n'est pas l'acteur mais la situation d'interaction (fréquemment le face-à-face) : l'acteur se construit progressivement dans l'interaction. Il peut avoir des stratégies ou une conduite active mais on les réfère à un contexte donné, pas à ses caractéristiques initiales. On est en revanche attentif à son évolution, au fil des interactions.

On doit à cette tradition les notions de *carrière* et de *trajectoire*¹ qui se sont généralisées ensuite et que l'ensemble des courants mobilise.

Cette approche rend difficile le raisonnement à un niveau global : les collectifs y sont perçus comme très mouvants, la réalité est faite de situations et de formes plus ou moins stables. L'interactionnisme symbolique a ainsi contribué à défaire certaines des grandes catégorisations préexistantes, comme celle de « profession » (au sens anglo-saxon).

De l'agent à l'acteur

Les trois traditions décrites ci-dessus ne se sont pas succédées mais coexistent, se croisent et se nourrissent les unes des autres. Sans en refaire l'histoire, il peut être intéressant de voir ce qui peut se jouer dans le passage d'une approche à une autre. Encore une fois, même si on a en tête un contexte particulier (la sociologie française depuis les années 60), on présente surtout les justifications du « retour de l'acteur » ayant une portée générale. Il s'est fait autour de 4 facteurs, liés les uns aux autres :

- Une position de *refus du déterminisme*, position aux résonances idéologiques et philosophiques existant depuis l'origine de la discipline, mais qui répond aussi aux nécessités de certains objets de recherche. En particulier, la diminution du pouvoir explicatif de certaines grandes variables, ainsi que leur incapacité à saisir certains objets, ont justifié la prise en compte de l'autonomie du comportement de l'acteur. Il s'agit alors de dire que, même sous contrainte forte, l'acteur dispose d'une marge de manœuvre dans ses choix et que l'analyse a précisément pour but de restituer cette marge de manœuvre. (cf. les travaux de Dubar sur l'identité professionnelle). Cette position s'est généralisée dans un contexte intellectuel précis : déclin des approches structuralistes et marxistes jusqu'alors dominantes, généralisation et intrusion de la micro-économie dans le champ des autres sciences sociales, émergence des sciences cognitives, etc. Le contexte idéologique a évidemment une influence : consensus de Washington, monétarisme, triomphe de l'école de Chicago (version économique) et des think tanks, etc.
- Le second pilier théorique est le retour à des *approches microsociologiques*, commandées par les objets de recherche mais également par une méfiance croissante envers les explications globalisantes et les généralisations à l'échelle d'une société.

¹ Toutes deux reposent sur l'idée de restituer la signification du parcours d'un acteur. Elles ne sont pas pour autant synonymes : la notion de carrière sera plutôt utilisée pour des processus d'insertion, ou de désaffiliation, à des collectifs (ajustement aux attentes des pairs, etc.), sans que ce soit nécessairement le cas pour celle de trajectoire.

- En ce qui concerne les thématiques, le leitmotiv du « retour de l'acteur » a été la nécessité d'analyser le *changement social*. La motivation était certes théorique, prenant acte de la focalisation des théories dominantes sur la reproduction des systèmes et non sur leurs transformations, mais également inspirée par l'observation de mutations importantes dans la société française, notamment du déclin des grandes appartenances traditionnelles (classe ouvrière, encadrement religieux, domestique, politique, emploi à vie, etc.).
- De façon moins centrale, la volonté de prendre en compte les *conflits* que les perspectives intégrationnistes laissent de côté (ou ne traitent que comme des ratées de la socialisation).

On retrouve ces préoccupations dans l'ensemble des objets sociologiques mais la question de l'acteur a tout particulièrement été au cœur de trois programmes :

1. Les problématiques organisationnelles

Tout un pan du « retour de l'acteur » est dû à la sociologie des organisations, et notamment à la démarche consistant à entrer dans le fonctionnement interne de ces « acteurs collectifs », à ne plus les considérer comme des totalités autonomes mais à revenir à l'échelon des acteurs individuels et des sous-groupes composant les institutions. Cette sociologie s'est constituée autour d'objectifs d'amélioration du fonctionnement organisationnel, objectifs éloignés de ceux des sociologies critiques. On peut schématiser en disant que le point de départ de la sociologie des organisations est l'écart entre le fonctionnement affiché et le fonctionnement réel, par exemple entre l'organigramme et la distribution effective du pouvoir, ou encore entre un règlement et des pratiques qui, pour s'en écarter, n'en ont pas moins leur utilité.

Sous l'impulsion notamment de Crozier, l'accent a alors été mis sur le pouvoir détenu par les membres de l'organisation et par les *stratégies* qu'ils mettent en œuvre dans ce contexte. La notion de système n'est pas pour autant écartée mais elle est perçue comme la résultante de ces stratégies, comme une *configuration émergente* qui n'est pas nécessairement formalisée.

Dans la mesure où les acteurs ont cette capacité à intervenir sur leur cadre d'action, l'attention s'est également portée sur la production de règles collectives, autour de la notion de *régulation*, notamment autour des travaux de Jean-Daniel Reynaud. Il ne s'agit plus tant de démythifier le fonctionnement des institutions (en réaction, par exemple, au taylorisme ou à l'idéalisation de la bureaucratie chez Weber) en réintroduisant les buts individuels de l'acteur, que de s'interroger sur les conditions de l'action collective et de la coopération : par la négociation, la production de règles, mais aussi par l'instauration de la confiance ou de routines de travail qui peuvent paraître inefficaces au premier regard mais qui, en stabilisant les attentes, économisent le coût et durée de l'ajustement.

2. Le courant du « choix rationnel »

Ce courant, dit aussi « individualisme méthodologique » et incarné par Raymond Boudon, repose sur l'idée qu'un phénomène social s'explique par l'agrégation de comportements individuels. Il importe la notion d'homo oeconomicus, c'est-à-dire d'acteur défini par ses intérêts et sa rationalité, (et qui avait servi de repoussoir aux « pères fondateurs » de la discipline). Schématiquement il se développe dans deux directions :

- L'analyse des *effets de composition* (popularisés sous l'appellation d'effets pervers), c'est-à-dire des effets produits par l'addition des

comportements individuels mais non prévus par les acteurs dans leurs calculs. Toute la question est alors de voir comment s'agrègent ces comportements (simple juxtaposition, effets de seuil, réactions en chaîne, etc.), ce qui peut conduire à des schémas complexes, quoique fondés sur des modèles de comportements assez simples.

- L'approfondissement de l'étude des comportements, notamment la formalisation des choix et de la rationalité des acteurs. L'individualisme méthodologique n'a pas pris en compte les critiques portant sur son a-historicité ou sa vision désocialisée. Il a en revanche pris très au sérieux les critiques portant sur les limites de la rationalité qui peuvent conduire à deux types de développements. 1) En ce qui concerne la *rationalité individuelle*, les prolongements mobilisent les sciences cognitives, la façon de traiter l'information, etc. 2) en ce qui concerne les *comportements stratégiques*, où le problème n'est plus la complexité de l'information mais l'incertitude sur le comportement et les caractéristiques d'autrui, la réflexion s'oriente vers les outils de la théorie des jeux, des asymétries d'information, etc.

Quoique les tenants de ce courant disent s'inspirer de Weber, ils sont en fait souvent assez loin de la logique compréhensive, dans la mesure où la restitution des logiques d'action se fait dans les termes d'une rationalité prédéfinie par le chercheur. On pourrait multiplier les critiques adressées à la version « pure et dure » de ce courant mais il nous semble plus intéressant de voir ce qui a pu faire son succès. Les principales nous semblent être :

- La séduction exercée par la prétention à la modélisation (dans le sens des sciences dures).
- Le refus de s'en remettre à ce que Boudon appelle les « fausses raisons », c'est-à-dire au dévoilement des motifs réels de l'action.
- La possibilité de penser le changement social indépendamment de tout déterminisme et de tout volontarisme : dans la mesure où les processus sociaux résultent d'effets non prévus, la « place du désordre » et de l'aléatoire est restaurée.

3. La sociologie de l'action

Nous ne dirons qu'un mot de ce courant qui a pour originalité de prôner le retour de l'acteur sans pour autant s'inspirer de l'économie néoclassique ou du libéralisme économique, voire en conservant une perspective critique. Initié par Touraine, il repose sur l'idée que les groupes sociaux sont en lutte pour imposer (ou au moins défendre) une certaine conception du sens de l'histoire. Cette lutte ne prend pas place uniquement dans le champ politique, mais peut se lire dans les divers mouvements sociaux dont les équipes travaillant avec Touraine ont étudié les péripéties (féminisme, mouvement écologique, etc. qui ont, de façon inégale, pris le relais des mouvements ouvriers).

Les prolongements actuels de la notion d'acteur

La notion d'acteur s'est imposée mais recouvre, on l'a dit, des significations différentes. Les prolongements actuels ne sont pas révolutionnaires mais permettent d'éclairer

les utilisations possibles de la notion. On peut les repérer dans 3 dimensions distinctes : les caractéristiques des acteurs, la question de l'action collective et celle des logiques d'action.

1. Les caractéristiques des acteurs

Cette dimension renvoie aux études de morphologie sociale au sens large, c'est-à-dire ne se limitant pas à la stratification mais portant sur les modes de vie, les appartenances, l'identité, etc. Les thématiques restent classiques (famille, habitat, profession, etc.) mais la nouveauté est sans doute la prise en compte de la multiplicité des *scènes* sur lesquelles interviennent les acteurs et de leurs *appartenances*. Cela correspond à des objets réels (cf. ce que l'on a dit plus haut du déclin des affiliations traditionnelles), mais aussi au souci de raffiner l'analyse des acteurs.

Se pose alors la question de l'unicité ou de la pluralité de l'acteur, de son, ou ses, identités, de la cohérence de ces comportements dans des contextes diversifiés, question qui ne se pose pas qu'au niveau philosophique mais qui s'invite à toutes les étapes du travail sociologique. Nous renvoyons sur ce thème aux séances de Focales sur l'identité.

2. la problématique de l'action collective

Les prolongements naissent ici probablement de l'observation de ce qui se passe aux frontières des organisations (interface entre une entreprise et un marché, entre une administration et un public, diffusion, innovation, circulation. L'interrogation centrale en arrière plan est celle du lien entre le collectif et l'individuel. Elle amène à concentrer l'analyse sur les acteurs charnières, qui assurent l'articulation entre les différents collectifs : porte-parole, traducteur/interprète, prescripteur, etc.

Le maître mot est celui de *médiation* : les structures, groupes et institutions sont porteurs d'effets, mais ces effets sont médiatisés par des intermédiaires. Dans cette perspective, les « acteurs » sont plutôt des « actants », terme désigne les individus mais également des objets, signes, et autres supports de l'action. Cette inscription de l'action dans des réseaux mêlant signes, objets et individus renvoie largement à la sociologie de Callon et Latour.

3. Logiques d'action

En ce qui concerne les logiques d'action, la « nouveauté » vient de ce que l'on s'intéresse moins à l'explication de schèmes ou de principes qu'à leur structuration par un certain nombre de règles, de principes (une « grammaire » dans la sociologie de Boltanski), qui les rendent acceptables et permettent d'aboutir à un accord. Il s'agit alors de voir comment les acteurs justifient leurs actions, choix et comportements, et comment ils les rendent recevables, valables.

Cette « pragmatique sociologique » qui doit beaucoup aux théories linguistiques (Boltanski) part du principe que les opérations de dévoilement des motifs réels ne sont pas l'apanage des sociologues et qu'elles sont pratiquées quotidiennement dans nos « sociétés critiques » où les acteurs peuvent mettre en œuvre une certaine réflexivité. La réalisation d'accords, la coopération, ou simplement l'action individuelle, supposent un épuisement de la critique, ou au moins une mise entre parenthèses.

4. Les réseaux

Les réseaux sociaux ont également pris une place considérable, dans les travaux sociologiques comme ailleurs. A cet égard nous renvoyons aux présentations spécifiques.

Quelques références

Partie 1

- BECKER Howard, *Outsider*, Paris, Métailié, 1985 (articles parus dans les années 50)
- BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, éditions de Minuit, 1980
- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1973 [1894]
- ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour d'Aigue, éditions de l'Aube, 1991 [1970]
- SIMMEL Georg, *la socialisation*, Paris, PUF, [1908]
- WEBER Max, *Economie et Société*, Paris, Pocket, 1995 [1921]
- WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris Plon, 1965 [textes de 1904 à 1917]

Partie 2

- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977
- DUBAR Claude, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 1991
- REYNAUD Jean-Daniel, *Les règles du jeu*, Paris, Armand Colin, 1989
- BOUDON, *La place du désordre*, Paris, PUF, 1984
- TOURAINE Alain, *le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984

Partie 3

- BOLTANSKI Luc, *La justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991
- LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998
- LATOUR Bruno, "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité" *Sociologie du Travail*, vol. 36 n°4, 1994, pp587-607.